

[aller au menu](#) [aller au contenu](#) [accessibilité](#)

patrimoine.

patrimoine. **lorient.bzh**
Archives et patrimoine, ville d'art et d'histoire

- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

[Billetterie](#)

- [Recherche](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Guerres](#)
4. [Seconde Guerre mondiale](#)
5. [Témoignages écrits](#)
6. Le Du Émile

Le Du Émile

Témoignage d'Émile Le Du

Témoignage d'Émile Le Du paru dans Le Petit Journal des Années 40 relatif à la défense passive, non daté

C'était la drôle de guerre et j'avais 15 ans.

Avec un de mes frères, j'habitais à Lorient chez un oncle qui a l'enseigne Chez Job - Aux Quatre vents, tenait un café - jeux de boules, fréquenté notamment par les marins de la

Royale. Aussi, tout naturellement, avient-ils débaptisé le café en l'appelant le Fayot Club. Ancien fusilier-marin de 14-18, mon oncle n'était guère enclin à plaisanter avec les notions de discipline, devoir ou patrie.

C'est dans ces conditions qu'étant à l'époque élève à l'école primaire supérieure et pratique de Lorient, je m'engageai dans la défense passive. Les exercices succédaient aux exercices dans les sous-sols de la mairie.

Mais la moindre alerte me permettait de quitter la classe sous les regards envieux de mes camarades.

Pour compléter notre équipement de toile huilée, on nous distribuait des brassards à croix bleue et, sans doute que le stock en était épuisé, je fus doté d'un brassard à croix rouge qui me conférait aucune distinction ni responsabilité particulière, mais dont à seize ans je n'étais pas peu fier.

La drôle de guerre continuait ; la défense passive s'organisait, moyennant quoi le tenancier des Quatre Vents avait été nommé chef d'îlot.

Presque chaque soir, mon frère et moi l'accompagnions dans un tour de quartier où le moindre rai de lumière était sanctionné par un strident coup de sifflet.

Le père X... était particulièrement récalcitrant. À notre passage, il se trouvait parfois dans ses petits WC de bois, au fond du jardin, s'éclairant avec une lampe électrique qui découpait dans la porte de bois ajourée un losange de lumière.

Au premier coup de sifflet, telle une litanie, il répliquait invariablement : Alors même plus le droit de chier ; un deuxième coup de sifflet mettait fin à la romance et nous continuions notre ronde.

C'était la drôle de guerre et le front était loin. Mais il approchait. Vint une nuit où dans un fracas épouvantable l'artillerie des bateaux de guerre au mouillage nous tira brutalement hors du lit, aussitôt relayée par la voix tonitruante de l'oncle qui tout en s'habillant à la hâte et retrouvant les réflexes du temps de guerre criait à notre intention : Branle-bas de combat, tout le monde debout !

Puis quelqu'un tambourina violemment aux volets de fer en criant : M. Quémener, des parachutistes, des parachutistes !

Un ordre bref de mon oncle m'intima de sortir ma bicyclette afin que nous rejoignons ensemble notre poste de secours commun.

Les tirs de l'artillerie antiaérienne continuaient et la chasse aux parachutistes aussi.

Lorsque je mis le nez dehors, le spectacle des balles traçantes m'impressionna fortement, mais la hantise des paras ne me quittait pas.

Effectivement, je distinguais en l'air des corolles blanchâtres qui, curieusement, se dissolvaient bien avant d'arriver au contact du sol. Il s'agissait de l'éclatement des obus de DCA.

Nous partîmes à toutes pédales vers notre poste de secours car il fallait exécuter les ordres et ceux-ci ne prévoyaient nullement la chasse aux paras.

Témoignage du 7 novembre 2000 d'Émile Le Du relatif aux prisonniers de guerre allemands

Camp de Kervégant en Ploemeur

Autant qu'il m'en souviennne, c'est le camp de Kervégant en Ploemeur, qui comportait le plus grand nombre de prisonniers. De bon matin ils partaient en colonne, en direction de Lorient, en vue d'exécuter à titre principal des travaux de déblaiement.

On peut raisonnablement penser qu'ils s'en acquittaient au prix d'une nonchalance calculée. Phénomène apparemment curieux, au fil des kilomètres la colonne se délestait de temps à autre de quelques unités. Toutefois, celà n'avait rien à voir avec une quelconque évasion. En effet, une pratique assez floue s'était instaurée qui permettait au responsable militaire de l'opération d'accéder à la demande d'habitants : particuliers, commerçants, entreprises etc... qui souhaitaient la mise à leur disposition de prisonniers en vue de l'exécution des travaux les plus divers. Le procédé du point de vue de ces prisonniers s'apparentait à une espèce de loterie dont l'incertitude de résultat en rehaussait en quelque sorte, l'intérêt. Aussi, au départ de Ploemeur, la perspective d'être désigné, avec en gage, un repas qui changerait de l'ordinaire, lui même agrémenté de cigarettes ou de friandises appréciés dans cet unvier de disette, mettait le moral au beau fixe.

Du même coup, dans l'esprit de l'intéressé s'évanouissait pour un temps, l'éventualité d'une marche fatigante souvent accompagnée d'inévitables et douloureuses ampoules.

Déjà, à Lorient les espaces disponibles avaient vu s'ériger un nombre considérable de baraques aux destinations diverses, notamment le long du boulevard maréchal Joffre. Au nombre de ces baraques figurait le Café des Quatre vents. Jugeant que mettre du vin en bouteille constituait une tâche fastidieuse et onsommatrice de temps, le tenancier (oncle d'Émile Le Du) eut l'idée de faire appel au concours de deux prisonniers prélevés sur le groupe en provenance de Ploemeur. Nos deux gaillards, bien à l'abri des regards dans l'appentis attenant au baraquement, s'acquittèrent de cette corvée avec une efficacité remarquable. Mais le loup était dans la bergerie, et comme il était aisé de s'y attendre, nos deux cavistes ne manquèrent pas d'ingurgiter quelques lampées clandestines. Constatant leur état, et quelque peu inquiet des conséquences, le patron leur offrit illico en solide casse-croûte, qui s'avéra impuissant à camoufler les dégâts. Eu égard à la situation, le responsable du détachement, bon enfant au demeurant, se borna à quelques anodines remontrances. Sur le chemin du retour, le trajet en zigzags intempestifs avait sans doute conduit à augmenter la distance et à alourdir les bottes.

Camp de la caserne Bisson

Un deuxième camp de prisonniers allemands avait été organisé dans l'enceinte de la caserne Bisson. Dans l'emprise même de la caserne, les allemands, durant l'occupation avaient construit un important abri antiaérien. Devant la pénurie de locaux pouvant être utilisés comme annexe, le service des domaines avait loué et réparti la surface de cet abri entre quelques commerçants lorientais. M. Musard, propriétaire de la droguerie située autrefois rue de Saint-Pierre et le tenancier du Café des Quatre Vents étaient de ceux-là. Pour se rendre à l'abri, il fallait longer une partie de la clôture barbelé du camp. Bien qu'à ma connaissance aucun escandale n'ait surgit à cet endroit, c'était un parcours que les femmes et notamment les plus jeunes évitaient dans la mesure du possible. Elles craignaient en effet de subir les quolibets des prisonniers qui soit bricolaient, lavaient leur linge où faisaient leur toilette, soient se rasaient le miroir accroché aux barbelés.

Bien évidemment, le patron des Quatre Vents utilisait la partie de l'abri qui lui était dévolue pour entreposer des boissons diverses. Les réfrigérateurs étant rares, sinon inexistantes,

s'étant porté acquéreur d'une vingtaine de kilos de pommes, il pensa, idée lumineuse, que celle-ci muriraient tranquillement dans l'atmosphère jugée adéquate de l'abri. À chaque visite, je caressais du regard ces pommes tentantes à l'envie. Hélas, le jour où l'on décide de s'attaquer au stock, la déception fut grande. Les pommes si convoitées étaient immangeables, elles avaient toute le goût de naphthaline contaminées par les produits entreposés par la droguerie Musard.

À quelques temps de là, mon chef de service m'enjoignit d'aller jusqu'à la caserne Bisson et de me débrouiller pour revenir avec deux soldats munis de pelle et pioche. Il désirait qu'on mette un peu d'ordre dans son jardin, fort délaissé depuis l'occupation. À environ 53 ans de distance je me revois, accompagné de mes deux prisonniers, déambulant boulevard Jofre et Leclerc. Mais, soit omission, soit de propos délibéré, l'adresse du domicile de mon supérieur ne m'avait pas été communiquée ; flanqué de mes deux prisonniers, force me fut de constater que ma seule destination possible était le bureau, où au grand étonnement de tous je pénétrai avec les deux soldats, pelle et pioche sur l'épaule.

À l'issue de la Libération de la Poche de Lorient, des prisonniers de guerre ont été acheminés au camp des Haras à Hennebont. Ils semblerait que seuls y étaient internés le général Fahrmbacher et son état-major. Pour la petite histoire, rappelons que c'est en ce même endroit, qu'en 1940, les Allemands regroupèrent des prisonniers français.



Horaires d'ouverture des Archives

Hôtel Gabriel

La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,

du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.

02 97 02 23 29 - archives@lorient.bzh

[Contacter le Patrimoine](#)

[Contacter les Archives municipales](#)

Kiosque



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)

- [Imprimer](#)

- [PDF](#)
- [Partager](#)
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)